

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRELe Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur PETIT Sébastien représentant l'entreprise PRC SARL - 15 Route de Neufchâtel-76270 Mesnières-en-Bray.
- Considérant les travaux de réfection des enrobés carrefour Route d'Hardencourt et Route de Saint Quentin (RD21A) à Ferrières-en-Bray.

A R R E T E

Article 1^{er}: Pendant la durée du chantier qui se déroulera du 23 septembre 2025 au 26 septembre 2025, la circulation des véhicules sera réglementée suivant les dispositions ci-dessous.

Article 2: Les prescriptions des articles ci-dessous seront matérialisées par la mise en place de la signalisation réglementaire, conformément à l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992.

Article 3: La circulation sera interdite Route d'Hardencourt au niveau du carrefour de la Route de Saint Quentin (RD21A) à Ferrières-en-Bray.

Article 4: La circulation sera déviée par la route de Mouthois (D580), la rue Desquesne (D580), la rue de la Briqueterie puis la rue de Hyancourt.

Article 5 : L'entreprise PRC SARL devra mettre en place une signalisation pour interdire et dévier la circulation.

Article 6 : L'entreprise PRC SARL veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et à la remise en état des lieux dès la fin des travaux.

Article 7 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur PETIT Sébastien de l'entreprise de PRC SARL,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen,
- Monsieur le Responsable de la Direction des Routes de Forges-les-Eaux.
- Monsieur Le Maire de Saint-Quentin des Prés.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY, le 09 septembre 2025
Le Maire,

Marie-France DEVILLERVAL

